

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, LUNDI LE 8 JUILLET 2024 À 19 HEURES, SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MADAME JOSIANE APPLEBY, MAIRESSE.**

Les conseillers présents : Steven Allain
Caroline Bujold
François Poirier
Laurent St-Onge
Yves Barriault

Est également présente : Madame Annick Duguay Cormier, directrice
générale et greffière-trésorière

Le conseiller Guillaume Poirier est absent.

.....

128-07-2024 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h, souhaite la bienvenue à tous et elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

129-07-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.

.....

130-07-2024 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal du 10 juin 2024 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 10 juin 2024.

.....

131-07-2024 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure ;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 187 388,80 \$. La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

132-07-2024 DÉPANNEUR LE DUO

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les paiements du Dépanneur le Duo se feront de façon hebdomadaire et apparaîtront au tableau de réunion en séance publique dans la colonne « déjà payé ».

.....

133-07-2024 RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, la mairesse fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, et il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce rapport soit publié dans le journal Le Belgoquois et sur le site internet.

.....

134-07-2024 FONDS FESTIVALS ET ÉVÈNEMENTS – 125^E

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l’unanimité des conseillers présents que dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire - volet Festivals et événements municipaux 2024, nous autorisons le versement d’une aide financière de 10 000 \$ au comité du 125^e anniversaire de la Municipalité de Saint-Alphonse.

.....

135-07-2024 CAMP DE JOUR 2024

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l’unanimité des conseillers présents que l’employé du camp de jour numéro 01-0863 ne réponds pas aux attentes de la Municipalité et il terminera aujourd’hui le 8 juillet 2024.

.....

136-07-2024 DEMANDE DE RÉVISION DE LA *LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE* POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – APPUI

CONSIDÉRANT la demande d’appui de la Municipalité d’Upton, par la résolution numéro 2024.04.81, pour la demande de révision de la *Loi sur la fiscalité municipale* pour les taxes de la Sûreté du Québec ;

CONSIDÉRANT QU’en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent déboursier 50 % des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s’accroître ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ ;

CONSIDÉRANT QUE les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée ;

CONSIDÉRANT QUE le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse demande formellement au gouvernement du Québec une révision de la *Loi sur la fiscalité municipale* en ce qui a trait aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec ;

QUE la présente résolution soit transmise aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministère du Travail, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, au député de Saint-Hyacinthe-Bagot, monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, à la MRC d'Acton Vale, à la MRC des Maskoutains, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et Municipalités du Québec.

.....

137-07-2024 TOUR POUR RÉSEAU CELLULAIRE – ACCEPTABILITÉ SOCIALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'est pas desservie par une couverture cellulaire;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des citoyens de la Municipalité est ainsi mise en cause par cette situation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et les citoyens de Saint-Alphonse demandent expressément l'installation d'équipements et d'infrastructures nécessaires à la couverture cellulaire ;

CONSIDÉRANT QUE lors de sa visite à Saint-Elzéar le vendredi 28 juin dernier, le premier ministre, monsieur François Legault, a annoncé la construction d'un site cellulaire dans notre Municipalité;

CONSIDÉRANT les discussions de la Municipalité avec Groupe Madysta, mandaté par Telus pour faire la prospection et la construction des sites de télécommunications;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse confirme l'acceptabilité sociale de la population pour la couverture cellulaire du territoire et de fait, l'installation d'équipements et d'infrastructures (tour cellulaire) nécessaires à cette couverture.

.....

138-07-2024 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

.....

139-07-2024 CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 58.

Josiane Appleby
Mairesse

Christine Henry,
greffière-trésorière adjointe

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

.....